



**LA DENT
BLEUE**

INFORMATION
DES USAGERS
DES SOINS
DENTAIRES



Collectif
contre
DENTEXIA

Communiqué de Presse

À Paris, le 11 juin 2021

Le château du fondateur de Dentexia aurait-il accueilli une fête clandestine lors du dernier confinement ?

Il y a trois mois, nous « fêtons » le triste anniversaire des 5 ans de la liquidation des centres dentaires associatifs Dentexia, prétendument à « but non-lucratif », fondés par Pascal Steichen. Or, nous apprenons que le château de ce dernier aurait accueilli une fête clandestine il y a un mois, en plein confinement. L'idée d'un dîner Grand Couvert passe mal au royaume des Sans-Dents.

Le 13 Mai 2021, alors que le troisième confinement décrété par le gouvernement n'avait pas encore touché à sa fin, plusieurs médias locaux (cf. bas de la page) rapportaient un fait qui allait passer sous les radars des médias nationaux : une soixantaine de convives venus participer à une fête clandestine dans un château du Libournais étaient verbalisés pour non-respect du couvre-feu. Il nous incombe, en tant que Collectif de Dentexia, d'informer les journalistes et toute personne intéressée que, selon nos sources, le propriétaire du château en question ne serait autre que le fondateur de Dentexia, Pascal Steichen. Ce businessman, condamné par le passé à 12 années d'interdiction de gestion, avait été placé en détention provisoire en septembre 2018 pour son implication dans le scandale qui a touché plus de 3000 victimes. Parmi les faits qui lui sont reprochés, nous rappelons que l'instruction mentionne "tromperie aggravée", "pratique commerciale trompeuse", "blanchiment en bande organisée", "fraude fiscale", "escroquerie en bande organisée" et complicité de banqueroute. Selon la presse régionale, une enquête aurait été ouverte pour déterminer le rôle du propriétaire dans l'organisation de la soirée festive qui s'est tenue dans le château.

En tant que collectif des 'Sans-Dents' de Dentexia, nous sommes curieux de savoir si vos investigations confirmeront nos informations et, évidemment, de connaître les conclusions de l'enquête.

Le Collectif contre Dentexia & La Dent Bleue | associationladentbleue@gmail.com

Articles à consulter :

https://actu.fr/nouvelle-aquitaine/genissac_33185/couvre-feu-62-personnes-verbalisees-pour-une-soiree-clandestine-dans-un-chateau-en-gironde_41834423.html

<https://www.sudouest.fr/gironde/genissac/gironde-soiree-clandestine-dans-un-chateau-62-personnes-verbalisees-2664899.php>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-soixantaine-de-fetards-1620923031>

https://www.20minutes.fr/faits_divers/3041615-20210514-coronavirus-gironde-soixante-deux-personnes-verbalisees-apres-fete-clandestine-chateau